



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Armée de terre : Eure

Question écrite n° 15780

Texte de la question

M Jean-Louis Debré demande à M le ministre de la défense de bien vouloir préciser les projets de son ministère en ce qui concerne l'avenir de la caserne de l'armée de terre (le quartier Tilly), à Evreux, après l'annonce de la dissolution de la 707e compagnie mixte des essences. Il lui demande également s'il envisage d'installer à Evreux le 625e régiment qui doit être créé.

Texte de la réponse

Réponse. - La reorganisation des structures des armées et notamment celles de l'armée de terre est devenue indispensable pour donner à notre système de défense la pleine efficacité opérationnelle permettant de demeurer crédible, donc dissuasif. Cette recherche d'efficacité a conduit le ministre de la défense, avec les états-majors concernés, à mettre au point le plan « Armées 2000 ». C'est dans le cadre de cette reorganisation que la dissolution de la 707e compagnie mixte des essences et le départ du 625e groupe d'escadrons de circulation d'Evreux ont été décidés. Après le transfert de cette formation, l'armée de terre n'envisage pas de réoccuper le quartier Tilly et examine actuellement le devenir de cette emprise.

Données clés

Auteur : [M. Debré Jean-Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15780

Rubrique : Armée

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 1989, page 3181